



Le Plan Investissement Compétences en Normandie



PIC National / Pactes régionaux

❖ Des dispositifs nationaux :

- **Prépa Compétences**
- **HOPE**
- Financement de **16 500 POE** pour répondre dès 2018 aux métiers en tension
- **Garantie Jeune** 100 000 bénéficiaires /an
- **100 %inclusion**
- *Etc.*

❖ vs. des actions régionales :

- **PIC d'Amorçage**
- **PACTE régional à bâtir (2019-2022)**

Les Actions Régionales

2018 :

7680 entrées supplémentaires pour les publics cibles en Normandie dont :

- 4500 par la Région Normandie
- 3180 par Pôle emploi

Convention signée entre l'Etat et la Région

2019-2020 :

Le Pacte : une procédure de contractualisation pluriannuelle pour aboutir à un **Pacte** entre l'Etat et la Région Normandie

- **Cadre d'élaboration** adressé aux Préfets et Présidents de Région le 8 juin 2018
- 26 Juillet 2018 Courrier du Président Morin précisant la volonté de la Région de mettre en œuvre ce Pacte régional

Pacte Régional d'Investissement dans les Compétences

Cadre d'élaboration

RAPPEL DES PRINCIPAUX OBJECTIFS du PACTE* :

- ❖ **Primauté des personnes sur les dispositifs (parcours sans coutures)**
- ❖ **Maîtrise des compétences clés et transversales**
- ❖ **Orientation vers l'emploi via des formations qualifiantes adaptées aux besoins de l'économie en temps réel et de façon prospective**
- ❖ **Promotion de l'expérimentation, de l'innovation et la modernisation de la formation et de l'accompagnement**

**Inscrits en filigrane du cadre d'élaboration national, ils définissent la rédaction de notre réponse régionale selon une structuration définie autour d'un Diagnostic et de 3 axes majeurs*

Pacte Régional d'Investissement dans les Compétences

Cadre d'élaboration

LE DIAGNOSTIC

- Identifier les besoins des publics prioritaires du PIC (Zoom sur les QPV, les zones rurales et les personnes en situation de handicap)
- Identifier les métiers et les activités qui seront ou sont déjà soumis à de fortes transformations pour proposer une réponse pragmatique et graduelle au fur et à mesure de l'émergence des besoins de compétences
- Identifier les besoins d'amplification, de renouvellement des programmes, et d'innovation nécessaires

La réalisation du diagnostic est confiée au CARIF OREF de Normandie

Pacte Régional d'Investissement dans les Compétences

Cadre d'élaboration

LES 3 AXES STRATEGIQUES

- **Axe 1** : Proposer des parcours qualifiants vers l'emploi renouvelés dans leurs contenus au regard des besoins de l'économie en temps réel et de façon prospective
- **Axe 2** : Garantir l'accès des publics les plus fragiles aux parcours qualifiants par la consolidation des compétences clés
- **Axe transverse** : S'engager dans la modernisation des contenus et des modes de mise en œuvre de la formation et de l'accompagnement pendant les formations

Pacte Régional d'Investissement dans les Compétences

Cadre d'élaboration

UNE ÉVALUATION SYSTÉMATIQUE

- ❖ **Elément indispensable du PIC**
- ❖ **Evaluation dans le cadre du suivi pluriannuel :** Modalités de suivi et d'évaluation retenues doivent figurer dans le Pacte (*sans connaître à ce jour les critères d'évaluation retenus par l'Etat*)
- ❖ **Evaluation nationale de projets expérimentaux :**
Le PACTE Régional doit proposer trois projets expérimentaux soumis à l'évaluation d'un Comité Scientifique

Pacte Régional d'Investissement dans les Compétences

Cadre d'élaboration

Éléments de Contexte :

Une dotation de l'Etat pouvant atteindre 337,04 M€ pour la période 2019/2022

Une méthode d'élaboration fondée sur la coresponsabilité Région/Etat associant l'ensemble des acteurs territoriaux

Une phase d'élaboration jusqu'à fin octobre pour une signature avant fin 2018

Une intervention additionnelle de l'Etat (Appels à Projets Nationaux)

Pacte Régional d'Investissement dans les Compétences

Cadre d'élaboration - Gouvernance

PRINCIPES MÉTHODOLOGIQUES PROPOSÉS :

- ❖ **Une méthode d'élaboration et d'animation collaborative impliquant les acteurs du territoire autour du CREFOP**
- ❖ **Une gouvernance quadripartite du Pacte à installer au sein du Crefop**
- ❖ **Passer d'un quadripartisme institutionnel à un quadripartisme de projets**

Pacte Régional d'Investissement dans les Compétences

Cadre d'élaboration - Gouvernance

Méthodologie Mise en Œuvre : 3 niveaux de pilotage et de gouvernance

❖ Niveau 1 : Etat-Région

instituant des modalités de « travail rapproché » entre l'Etat et l'Equipe Région (composée des directions concernées) pour écrire ce PACTE Régional

❖ Niveau 2 : Equipe Projet Dédiée

Composée des partenaires Emploi Formation associés (Pôle emploi, Missions-Locales, Direccte, Carif-Oref) + Partenaires spécifiques

❖ Niveau 3 : Instance de concertation quadripartie : Commission Spécifique CREFOP

(Invitation Pôle emploi et Missions Locales)

Pacte Régional d'Investissement dans les Compétences

Cadre d'élaboration - Méthodologie

Rôle de l'Equipe Région

- ❖ Elaborer des propositions innovantes relevant des axes définis par l'Etat. (Chaque service et direction concernée a donc vocation à être un contributeur actif dans la rédaction technique des propositions)
- ❖ Veiller à l'articulation des mesures du PACTE avec les dispositifs régionaux existants et définir des priorités de mises en œuvre entre actions existantes et actions nouvelles dans le cadre d'une réponse graduelle
- ❖ identifier les zones de partage entre partenaires du champ de l'emploi-formation, et les participations attendues des membres de l' « Equipe Projet » réunissant les partenaires associés

Pacte Régional d'Investissement dans les Compétences

Cadre d'élaboration - Méthodologie

Rôle de l' « Equipe Projet »

- ❖ Fournir les éléments de production attendus par la Région pour construire son cadre de réponse
- ❖ Animer son réseau interne pour être force de propositions concrètes, issues des territoires et reflétant la réalité des enjeux de terrain (mobilisation des publics, freins périphériques, etc.)
- ❖ Favoriser les synergies par la mise en cohérence entre mesures proposées au déploiement dans le cadre du PACTE et les dispositifs existants, en proposant la mobilisation et l'intégration de ceux-ci au projet si besoin.

Pacte Régional d'Investissement dans les Compétences

Cadre d'élaboration - Echéances

Calendrier de mise en œuvre :

- **17 septembre 2018** : Bureau du Crefop, instituant la commission ad'hoc PIC-PACTE
- **18 septembre** : Equipe Région :
 - Présentation des premiers axes de travail retenus et propositions d'actions
 - Identification des éléments nécessaires à la production, délimitation des intervenants respectifs par directions et échéances
 - Identification des productions à demander aux partenaires de l'équipe projet externe et échéances souhaitées
 - Modalités de collaboration EPIC AFPA / PACTE
- **19 septembre** : Equipe Projet :
 - Prendre connaissance des éléments du diagnostic réalisé ou en cours de réalisation
 - Partager les premières pistes de travail à inscrire dans le cadre défini par le cahier des charges national,
 - Vérifier la cohérence de ces axes avec les appels à projets nationaux à venir
 - Définir des attendus de production et des modalités de travail
 - Définir les modalités d'information des partenaires sur les territoires au fur et à mesure de l'avancement du projet

Pacte Régional d'Investissement dans les Compétences

Cadre d'élaboration

Calendrier de mise en œuvre :

- **17 septembre** : Bureau du CREFOP instituant la commission Ad hoc
- **27 septembre 2018** : 1ère Commission ad hoc du Crefop
- **1^{er} octobre** : rencontre David MARGUERITTE et validation des premiers axes de travail retenus pour rédaction concrète des propositions
- **Octobre 2018** : Rédaction du PACTE
- **16 octobre 2018** : Bureau du Crefop
- **2nd quinzaine octobre** : séminaire avec le Haut-Commissariat
- **A partir de novembre 2018** : communication auprès des commissions thématiques du Crefop

Merci de votre attention...